

Exposé de la 349^e séance du CA (28 avril 2011)

1. La séance débute à 19 h par **l'accueil de 3 nouvelles personnes** : la représentante des professionnels non enseignants (PNE), Jade PAYEUR-POIRIER ainsi que deux anciens diplômés : Sylvie POIRIER (Radio-oncologie) et Jean-François TREMBLAY (Sciences humaines).

Le leader du gouvernement (Jean-Marc FOURNIER) a fait adopter le 24 février dernier une motion voulant que l'Assemblée nationale reprenne l'étude de 31 projets de loi « morts au feuillet » à l'étape où ils étaient lors de la prorogation de la session parlementaire le 22 février. Parmi ces projets rappelés, il faut citer le projet loi no 38 (gouvernance des universités) et le projet de loi no 44. Ce dernier projet concerne la Loi sur les CÉGEPs en matière de gouvernance. Voici un rappel du processus législatif :

- Présentation : 16 juin 2009 ;
- Dépôt du rapport de la commission (consultation générale) : 6 octobre 2009 ;
- Adoption du principe : 27 octobre 2009 par un vote de 62 pour et 49 contre ;
- Étude détaillée en commission parlementaire : 15 et 20 avril 2010.

Le projet de loi revoit, entre autres, la composition du CA des collèges où les anciens diplômés ne seraient plus représentés.

Par ailleurs, la ministre de l'Éducation a désigné la représentante des universités. Il s'agit de Sylvie SAINT-ONGE de l'école des HEC qui remplace l'ancien président Dirk KOOYMAN. Sylvie SAINT-ONGE assistera à sa première séance le 16 juin prochain où le nouveau président sera désigné. Pour l'heure, c'est le vice-président François KEMP qui préside cette séance.

2. Le premier dossier de la soirée touche **le rapport d'autoévaluation du programme Archives médicales**.

Sylvie GALARNEAU et Manon BRIÈRE, deux enseignantes, ainsi qu'Andrée LABELLE, conseillère pédagogique, présentent les grandes lignes du rapport d'autoévaluation nouveau genre. Ce rapport s'apparente à une nouvelle analyse de situation de travail donnant aux archivistes médicales une fonction de gestionnaire de l'information sur la santé. Ce rapport met

en relief le point de vue des employeurs dans le milieu de la santé, donnant lieu à 41 recommandations. Le document a donné lieu à des échanges intéressants entre les membres du CA et les rédacteurs du rapport qui ont reçu des félicitations pour la qualité de leur travail. Au lieu des 20 minutes prévues pour ce point à l'ordre du jour, le rapport nous a occupés durant 40 minutes.

3. Pour faire suite au CA du 4 décembre 2010 où ils n'avaient pas réussi à faire adopter leur résolution, les étudiants avaient fait inscrire un point à l'ordre du jour touchant **la hausse des frais de scolarité**. Ils voulaient que le CA se prononce sur la résolution suivante :

— Attendu que les étudiants du Collège, en assemblée générale, ont pris une position contre la hausse des frais de scolarité annoncée par le gouvernement;

— Attendu que le Collège offre des programmes qui nécessitent ou qui sont complémentaires à une poursuite au niveau universitaire;

— Attendu que le gouvernement Charest a, depuis son élection, procédé à une coupure des prêts et bourses en 2004 ainsi qu'une hausse des frais en 2007, sans encadrer les frais institutionnels obligatoires;

— Attendu l'importance de l'accessibilité aux études postsecondaires pour favoriser la mobilité sociale des Québécois et des Québécoises;

— Attendu que la hausse des frais de scolarité est imposée par un décret ministériel et que l'Assemblée nationale ne peut revenir sur ce décret;

— Attendu que la hausse de 75 % des frais de scolarité sur 5 ans, annoncée par le gouvernement du Québec lors du dépôt du budget 2011-2012 aura un impact négatif sur l'accessibilité financière aux études postsecondaires (1600 \$ en 5 ans);

— Attendu que la réforme des prêts et bourses proposée en marge de cette hausse ne répond absolument pas aux besoins réels des bénéficiaires du programme;

Que le Collège Ahuntsic demande que cesse en 2012 la hausse des frais de scolarité universitaires et qu'une loi-cadre soit adoptée par l'Assemblée nationale.

Vingt-cinq étudiants ont fait leur entrée comme observateurs lors de ce point à l'ordre du jour qui a occupé le CA durant 40 minutes au lieu des 15 minutes prévues. Un membre du CA a qualifié le geste des étudiants de manœuvre d'intimidation suggérant même de demander un huis clos.

Visiblement, la majorité du CA n'était pas prête à endosser une telle résolution, prétextant que le CA n'est pas le bon forum pour le faire. Afin de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain, les représentants des enseignants demandent un temps de consultation entre le DG et les étudiants. Luc DEMERS accepte de former un comité composé du DG, du président de l'AGECA et des représentants des enseignants pour rédiger une déclaration à ce sujet et qui sera déposée au CA du 16 juin prochain.

4. À 20 h 40, le CA adopte **des modifications aux descriptifs de cours**

Cours complémentaire d'Anthropologie

Présentation du profil Études internationales (300.35) dans le cahier programme de Sciences humaines

Le profil Lettres est changé pour Études littéraires et artistiques (500.45)

Nouveaux descriptifs de plusieurs programmes :

Techniques d'Électrophysiologie médicale (140.AO)

Technologie de médecine nucléaire (142.BO)

Technologie de radio-oncologie (142.CO)

Soins pré hospitaliers d'urgence (181.AO)

Technologie de la mécanique du bâtiment (221.CO)

Technologie de la géomatique et Géodésie (230.AO)

Techniques d'intervention en délinquance (310.BO)

Archives médicales (411.AO)

5. Le CA approuve **2 nouvelles AEC** : Automatismes industriels (ELJ.36) et Développement de sites Web transactionnels (LEA.C5)

6. À 21 h 45, le CA aborde **les orientations budgétaires 2011-2012.**

D'entrée de jeu, Luc DEMERS annonce que le Collège a été informé aujourd'hui même (le 28 avril) de la décision de la ministre de l'Éducation d'effectuer **une ponction budgétaire de 31 M\$ dans le réseau collégial (35 M\$ selon la presse écrite) (sans oublier les 110 M\$ pour les Commissions scolaires).** On sait que le réseau prévoit un surplus de 55 M\$ pour 2010-2011. Quel message décodez-vous du ministère?

Yvon Pépin, directeur des Finances, expose les vingt-huit orientations budgétaires pour 2011-2012, orientations qui tiennent compte des dernières décisions du ministère. Ces orientations vont de l'équilibre budgétaire à l'absorption des impacts des compressions budgétaires annoncées, en passant par le maintien des effectifs en place et le financement des dépenses incompressibles (engagements contractuels). Par contre, on lit dans cette litanie ce qui suit : « Geler ou diminuer les budgets reliés aux autres dépenses des départements et des services, sauf ceux qui doivent être ajustés en raison d'une augmentation importante de la clientèle ou de la politique de capitalisation ». Pour ceux qui veulent en savoir plus, ils pourront se référer aux documents disponibles au SPECA.

7. En attendant l'adoption des prévisions budgétaires 2011-2012 en septembre prochain, le CA procède à une **autorisation de dépenses courantes de fonctionnement** à compter du 1^{er} juillet 2011 pour un montant maximal égal à 25 % du budget 2010-2011, soit 17 M\$ sur un budget total estimé à 69 M\$.

8. De 21 h 35 à 22 h 15, le CA amende 2 règlements (R-05 et R-09)

La dernière révision du **Règlement relatif aux frais de déplacement, de représentation et de réception (R-05)** remonte février 2006 en ce qui a trait aux repas et à l'hébergement et à avril 2008 en ce qui a trait à l'essence.

Les frais de repas passent de 44 \$ à 50 \$ (10 \$, 16 \$ et 24 \$)

L'indemnité forfaitaire quotidienne de 100 \$ pour hébergement et repas (+\$5 pour frais divers) augmente respectivement à 125 \$ et 8 \$.

L'augmentation des taux au kilomètre passe de 0,43 \$ à 0,50 \$

Quant au **Règlement relatif à l'acquisition de biens et de services (R-09)**, il a donné lieu à plusieurs questions :

Imposer des pénalités pour retard de livraison;

Mise sur pied d'un comité de suivi des travaux pour contrôler la hausse des coûts;

Nécessité d'un chien de garde pour baliser la délégation des pouvoirs au DG en ce qui a trait aux contrats adjugés par le Comité exécutif. La direction du Collège proposera au prochain CA des balises à ce sujet.

9. À 22 h 15, le CA aborde et adopte **les projets 2011-2012 du Fonds de développement.**

Douze projets ont été acceptés sur un total de vingt-cinq demandes, ces douze projets ont été jugés pertinents en regard du Plan stratégique 2008-2013.

L'enveloppe disponible est de 200 000 \$.

Voici la liste des projets qui seront financés en 2011-2012 pour un montant de 125 474 \$:

— Services autofinancés : Étude pour optimiser l'offre de service de la salle de musculation Émilie-Mondor (10 000 \$) ;

— Service de l'animation socioculturelle : Création d'un coffret musical à partir des 20 textes sélectionnés parmi les 2400 textes des 19 dernières éditions du recueil intercollégial de poésie « Pour l'instant 1993-2012 » (20 000 \$) ;

— Service de l'animation socioculturelle + Département de chimie : Montage et réalisation d'un panneau informatif et organisation de 4 conférences à l'occasion de l'Année internationale 2011 (7 375 \$) ;

— Service des communications + Départements d'impression, d'infographie et de graphisme : Calendrier commémoratif pour souligner le 25^e anniversaire de la remise des Prix d'excellence en Communications graphiques (15 000 \$) ;

— Direction générale et Service des programmes : Étude exploratoire pour la mise sur pied d'un CCTT centre collégial de transfert technologique dans le domaine de l'économie sociale (restauration solidaire, services d'aide à la personne, communautés culturelles, habitation, arts et culture...) (15 000 \$) ;

— Secrétariat général et Ressources humaines : Exploration des avantages, pertinence et faisabilité d'instaurer un processus de « Cercle Restaurateur » au sein de notre communauté collégiale, afin de répondre à des situations conflictuelles (9 000 \$) ;

— Service de soutien à l'apprentissage : Conception d'une base de données afin de faire le suivi sur la réussite de l'élève (15 000 \$) ;

— Département de graphisme : Mise sur pied d'une semaine de sensibilisation à l'écoconception, « Pour un design graphique responsable » (7 000 \$) ;

— Département d'histoire de l'art : Visites guidées architecturales de Montréal qui s'adressent aux étudiants et à tous les membres du personnel du Collège. On s'intéressera aux architectures

industrielle, bourgeoise, de la Nouvelle-France, publique, institutionnelle et religieuse... (2 100 \$) ;

— Département de langues modernes (Espagnol) : Élaboration d'un test de classement en Espagnol (2 500 \$) ;

— Département d'archives médicales : Actualisation de la banque de dossiers de formation pour faire suite aux recommandations de l'autoévaluation du programme (2 500 \$) ;

— Département des sciences sociales : Mise sur pied d'un projet d'échanges étudiants et intégration des stagiaires chinois en immersion en partenariat avec l'université de Nankai (Tianjin) (20 000 \$) ;

10. À 22 h 30, le CA ratifie **l'entente intervenue le 15 octobre 2010 sur les objets de négociations locales avec le personnel enseignant** et autorise le DG et le DRH à signer ladite entente au nom du Collège. L'article 12 de R-01 s'appliquant, les représentants du personnel ne peuvent voter sur cette résolution, car elle touche les conditions de travail de l'une ou l'autre des composantes du personnel du Collège.

11. Il est convenu que le 16 juin prochain, le CA comblera les vacances au Comité exécutif.

12. À 22 h 45, **la période des questions** débute : les sujets suivants sont abordés :

Accueil des nouveaux membres et formation qu'ils reçoivent ;

Disponibilité des P.-V. du comité exécutif aux membres du CA ;

Installation du scanneur en Radiodiagnostic promis depuis 2008 avec un budget de 230 000 \$.

13. Aux **informations**, un bilan d'étape des projets 2010-2011 financés par le Fonds de développement est déposé et le Rapport annuel 2009-2010 du Collège est distribué.

Tous les points à l'ordre étant épuisés, la séance est levée à 23 h.

Prochain rendez-vous : le jeudi 16 juin 2011 pour la 350^e séance du CA depuis la fondation du Collège en 1968.

Si vous avez des sujets à soulever au CA, nous aurons le plaisir de les acheminer pour vous.

En espérant que cet exposé a été informatif, vous lirez le prochain rapport à la rentrée d'août 2011.

Merci pour la confiance que vous nous faites.

Bonnes vacances !

Vos représentants : Jean-Luc Filiatreault et Jean Karam